



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE DU STALAG II C
" ENTRE CAMARADES "

REDACTION ET ADMINISTRATION :
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5003-69

Quelle ne fut pas notre stupeur quand, vendredi 30 septembre 1955, la nouvelle de la mort d'Elysée Burniaux nous parvint, à la permanence de notre Amicale, par une lettre d'Edgar Penning !

Avec Manin, nous avions peine à croire à ce coup terrible; il nous fallut relire plusieurs fois la missive pour nous rendre à l'évidence. Oui ! notre brave Burniaux s'était éteint, d'un seul coup, terrassé probablement par une embolus.

La captivité commençait; les Allemands organisaient les divers services du camp, prévoyant, sans doute, qu'elle ne se terminerait pas de sitôt, malgré ce qu'ils pouvaient nous dire.

De notre côté, nous avions déjà un peu compris : nous nous doutions qu'on ne nous avait pas emmenés si loin pour ne nous y faire rester que quelques jours, pour nous promener, en somme. Nous devions, par conséquent, nous organiser nous-mêmes, afin de passer le temps le moins désagréablement possible; il fallait rechercher quelques distractions susceptibles de combattre l'ennui, le « cafard » qui s'emparaient de tous.

Très vite, une équipe se forme; elle est composée de Belges et de Français, fraternellement unis pour une noble cause, la lutte contre le découragement. Et ce sera la création du « Cabaret franco-belge ». Tout d'abord, on jouera sur les tables dans les halls, chacun mettant au service de la communauté

Adieu à Elysée Burniaux

lie; rien n'avait laissé prévoir une fin si prématurée.

Ce deuil cruel frappe durement quelques-uns de l'Amicale, car ceux qui le connaissaient l'avaient apprécié et je me rappelle encore, lors de notre banquet de 1952, son intervention si spontanée, si fine, si pleine de sentiments à l'égard de nous, Français,

son talent ou sa bonne volonté. Puis, le 23 février 1941, naîtra la fameuse G.P.T. (*Gai-Passe-Temps*); nous y trouvons Dinjar, Harpigny, Herengt, Pilla, Guimard, Léonard, Papon, Gorel, Marchand, Antoinette, Campagna, Vaugeois, Lelong, l'abbé Audin, Remacle, Hennuyer et bien d'autres.

Les Allemands mettent à notre disposition le Hall 20; nous avons bien, alors, un plateau de théâtre, mais il manque des décors. Ce n'est

qui recevions la petite délégation belge.

Ce Belge de Bruxelles aimait la France, sa seconde patrie, comme il le plaisait à le faire remarquer, et il savait que les souffrances passées ensemble en captivité avaient resserré encore plus fort les liens qui unissaient déjà nos deux pays; ses accents émouvants dans les paroles qu'il prononçait avaient retourné

pas devant des murs que nous pouvions rendre d'une façon agréable « l'Affaire Durand » ou « Légende tzigane », par exemple.

Nous trouverons des décors; du groupe de bons camarades dont il est précédemment question, se détache Elysée Burniaux.

Elysée Burniaux est un Belge, aimé et estimé de tous; toujours complaisant, toujours prêt à rendre service, il met son talent de dessinateur à la disposition de chacun : il fait le portrait de l'un

une bonne partie de l'assistance.

Aussi, mon cher Elysée, je veux ici, en toute simplicité, te rendre un dernier hommage, et, si ma voix te parvient outre-tombe, elle te dira combien je t'appréciais et combien tu avais mon amitié; elle te dira également combien tu étais aimé et estimé par beaucoup d'entre nous; notre cha-

et de l'autre, il reproduit des photos d'être chers en les agrandissant; il sera le décorateur du G.P.T.

Mais Burniaux travaille à la Kartei; tous les matins, il part à 8 heures pour ne rentrer au camp qu'à 6 heures le soir. Il faudra donc qu'il prenne sur ses loisirs pour assumer la tâche qu'il a gentiment acceptée. Aussi, tous les matins, dès 6 heures, pouvons-nous le voir à quatre pattes, assembler patiemment les papiers gris des

grin, né de ta disparition soudaine, ne s'estompera qu'avec le temps.

Devant ta chère femme et tes enfants, devant ta famille et tes amis de Belgique, nous nous inclinons avec le regret sincère de n'avoir pu te conduire à ta dernière demeure n'ayant pu être prévenus à temps; qu'ils soient assurés que nous garderons de ta personne le souvenir impérissable d'un ancien combattant, d'un ami et d'un vrai camarade.

R. Tarin.

colis, puis en faire un grand panneau qui constituera la toile de fond, une fois peinte. Nous pouvons lui faire confiance : avec rien, il obtient des décors magnifiques qui font l'admiration de tous ceux qui ont l'occasion de les admirer. Grâce à lui, les acteurs, professionnels ou amateurs, ont l'impression de jouer dans un vrai théâtre.

Maintenant, il n'est plus : brutalement, le 11 septembre 1955, il a quitté ce monde. Tous ceux qui l'ont connu au camp l'ont aimé; tous ceux qui l'ont vu par la suite, l'ont estimé, peut-être un peu plus. Je me rappelle son discours lors d'un banquet de l'Amicale, chez Troyat, à Maisons-Alfort, en 1952. Il avait pris la parole pour nous remercier de notre accueil; il avait exalté l'amitié franco-belge en évoquant les souffrances communes et la fraternité qui régnait au camp.

G. Manin.

(Voir la suite page 8)

UNE TOURNÉE D'AMITIÉ

par Roger Gaubert

Les vacances ont, quand même, quelquefois, du bon (quoil qu'ait pu écrire un certain R. Gaubert dans le numéro de notre bulletin de juillet-août 1953).

Quand on dispose d'un moyen de locomotion convenable, ça permet d'aller voir les amis et, ce faisant, de constater que les liens tressés en captivité sont parmi les

plus solides. Quelle satisfaction de se retrouver après dix ans, par exemple ! Comme on a des choses à se dire, que de souvenirs on peut évoquer !

En partant pour le Sud-Ouest, le 14 juillet, j'ai eu l'occasion de m'arrêter chez deux anciens camarades, l'un que j'avais déjà vu à Pâques et qui m'avait invité, l'autre dont l'invitation remontait à tout juste dix ans.

Ayant quitté Paris le 14 juillet vers 8 heures, je me trouvais un peu avant midi à Tours chez l'ami Maurice Surge, marchand d'essence, de boissons, d'articles de pêche et de journaux. Je lui avais promis de faire le plein chez lui chaque fois que je passerais à Tours; je tenais ma promesse et, cela, d'autant plus volontiers qu'il m'avait invité à déjeuner. Excellent repas, agrémenté de vins de Touraine et d'un très bon « Calva » en provenance directe du chai de notre camarade Manvieu. Mais il ne fallait pas trop s'attarder, ni trop faire honneur à la bouteille, car il restait encore, dans l'après-midi, une étape à faire. Oh ! une toute petite étape, quelque 70 kilomètres. Camarades automobilistes, si vous passez par Tours, ne manquez pas d'aller vous approvisionner en essence chez l'ami Surge, 65, avenue de Grammont (publicité non sollicitée) : si l'essence n'est pas meilleure qu'ailleurs, elle n'est certainement pas plus mauvaise.

La deuxième étape devait me conduire en fin d'après-midi chez René Perivier, à La Roche-Posay (Vienne).

René Perivier, tous ceux qui sont passés au camp le connaissent : il était aide-dentiste à l'infirmerie. Pour ma part, je faisais « popote » avec lui et c'est avec lui que je suis revenu de Greifswald à Paris, via Greifenhagen, Lünebourg, etc... En juillet 45, lors d'une visite qu'il me fit quelques semaines après notre rapatriement, je lui promis de passer le voir un jour en me rendant en Gironde. Jamais l'occasion ne s'en était présentée, étant obligé d'utiliser le chemin de fer et La Roche-Posay ne se trouvant pas sur la ligne Paris-Bordeaux. Nos relations, d'ailleurs, s'étaient singulièrement relâchées,

puisque ce n'est qu'il y a quelques mois que j'appris la naissance de sa deuxième fillette. Je dois dire, pourtant, qu'un faire-part m'avait été envoyé en 1951, mais, l'adresse étant inexacte, la lettre était retournée à l'expéditeur qui, d'ailleurs, la gardait précieusement et me la remit le 14 juillet au soir.
(Voir la suite page 8)

Le président vous parle

Mes chers camarades, il se peut que dans notre travail de regroupement que nous poursuivons nous n'ayons pas la possibilité de déceler toutes les erreurs.

Car nous ne disposons que de très peu de temps, le vendredi soir, et sommes susceptibles de commettre des irrégularités.

Nous pouvons, par exemple, envoyer deux fois le bulletin à certains d'entre vous, ... et pas du tout à d'autres.

Si des adhérents reçoivent un bulletin dont la bande est écrite à la main, c'est parce que leur nom nous a été communiqué par un camarade (bien intentionné, ce dont nous le remercions) et que nous n'avons pas suffisamment consulté notre fichier.

Si d'autres (que vous pouvez connaître) ne reçoivent rien, c'est qu'une erreur s'est glissée dans la transmission à notre routeur. Dans les deux cas, nous vous prions instamment de nous écrire pour nous faire savoir ce qui ne va pas.

D'ailleurs, actuellement, nous sommes en train de faire une vérification très sérieuse des listes des adhérents auxquels nous devons adresser notre bulletin. Cela demande beaucoup de temps, de patience... et de tact. Car nous devons

supprimer l'envoi de la publication à ceux que cela n'intéresse plus (il y a des démissionnaires), mais pas à ceux qui n'ont pas payé leur cotisation, par négligence. Quand un mandat nous revient avec la mention « Refusé », nous savons à quoi nous en tenir, mais quand il nous est retourné avec le terme « Absent », nous ne pouvons qu'hésiter. (On nous a, en effet, reproché d'avoir procédé à des radiations trop hâtives.)

Enfin, nous espérons pouvoir assez rapidement faire en sorte que des bulletins ne nous reviennent pas refusés. Nous enlèverons, du paquet de bandes que vient de nous transmettre notre routeur, toutes celles des anciens adhérents infidèles. C'est un assez gros travail, mais nous le mènerons à bien. En même temps, nous nous livrerons à l'indispensable vérification des adresses.

Autre chose : en ce qui concerne le pécule, je tiens à vous rappeler qu'une date de forclusion a été arrêtée : celle du 31 décembre 1955. Donc, mes chers camarades, hâtez-vous de déposer votre demande, si vous ne voulez pas arriver trop tard... et essayez de faire en sorte que votre dossier soit complet, afin de ne pas perdre de temps.
G. Manin.

Deux suggestions...

Vous avez tous pu remarquer que notre Assemblée générale avait lieu fin janvier et notre banquet annuel dans le courant du mois de mars.

De notre côté, nous avons constaté que certains camarades, de Province surtout, venaient à l'Assemblée générale mais non au banquet, et inversement.

Alors, pourquoi ne pas faire le banquet le même jour que l'Assemblée générale ?

Ainsi, les Provinciaux qui ne peuvent venir qu'une fois à Paris, profiteraient des deux manifestations, l'une beaucoup plus intéressante que l'autre, reconnaissons-le.

Nous vous proposons donc, pour 1956, d'organiser Assemblée générale et banquet le même jour, en mars, par exemple.

Nous croyons qu'il est possible d'obtenir une salle susceptible de servir de cadre à l'Assemblée générale, dans le restaurant même où, un peu plus tard, aura lieu le banquet; sans que nous ayons déjà « planté des jalons », nous sommes à peu près assurés que le Voltaire, place de l'Odéon, nous recevra volontiers deux heures avant le commencement des agapes. Ayant remarqué que l'Assemblée générale n'était qu'une simple formalité

(tout s'y déroule sans débats), nous pensons qu'il suffit de se réunir un peu avant le banquet pour que tout soit réglé.

Peut-être qu'alors nous pourrions avoir autour de nous non seulement ceux qui ont l'habitude d'assister à la première de nos réunions, mais aussi ceux qui ne manquent pas de participer à la seconde. Qu'en pensez-vous ? Nous serions heureux d'avoir votre avis sur cette suggestion.

D'autre part, les Oflags et Stalags II du Nord organisent, à Lille, chaque année, vers le 10 ou le 11 décembre, une manifestation intéressante. Nous pourrions envisager d'y aller en groupe. Ceux qui désiraient se joindre à la délégation habituelle sont priés de se faire connaître à l'Amicale.

Nos camarades du Nord seraient certainement très heureux de constater que les Parisiens se souviennent d'eux et ne mésestiment pas leur action personnelle.

Ecrivez-nous pour nous demander les conditions.

D'avance, nous vous disons « merci ».

Le Bureau.

Ecrivez-nous !!
Nous avons besoin de vos réactions, de vos souvenirs, de vos idées...

ATTENTION A LA FORCLUSION

Les demandes de pécule doivent être déposées avant le 1^{er} Janvier 1956

FP RES 402

AMICALISTES

Pour faciliter vos achats !
pour que vous les fassiez le plus économiquement possible !

Pour que vous sachiez exactement où vous adresser, le

GROUPEMENT ÉCONOMIQUE D'ACHATS

vient d'éditer son magnifique
CATALOGUE 1955-56

- TOUS LES MEUBLES MODERNES ET DE STYLE
- MEUBLES LAQUÉS MEUBLES DE CUISINE
- BIJOUTERIE JOAILLERIE ORFÈVREURIE HORLOGERIE
- MONTRES PENDULES CARILLONS
- VÊTEMENTS HOMMES, DAMES JEUNES GENS GARÇONNETS FILLETES
- IMPERMEABLES VÊTEMENTS DE CUIR
- LINGE DE MAISON TISSUS SOIERIES LAINAGES RIDEAUX - VOILAGE
- COUVERTURES COUVRE-PIEDS
- FOURRURES PELLETERIES
- PARFUMERIE
- CHAUSSURES HOMMES, DAMES, ENFANTS
- MAROQUINERIE ARTICLES DE VOYAGE
- PORCELAINES CRISTAUX OBJETS D'ART
- APPAREILS D'ÉCLAIRAGE LAMPES - LUSTRES



- TOUS LES APPAREILS MÉNAGERS
- MACHINES À LAVER FRIGIDAIRES etc.
- TOUS LES MODELES DE CHAUFFAGE : RADIATEURS CUISINIÈRES RÉCHAUDS, etc.
- RADIO TÉLÉVISION
- DISQUES TOURNE-DISQUES PHOTO - CINEMA OPTIQUE
- TAPIS - MOQUETTES DESCENTES DE LIT LINOS, etc.
- PAPIERS PEINTS PEINTURES
- JOUETS D'ENFANTS LANDAUS POUSETTES
- JEUX DE SOCIÉTÉ ET DE SPORT
- CYCLES - MOTOS
- ARTICLES DE SPORT
- APPAREILS SANITAIRES
- OUTILLAGE MAISON JARDIN

Format du catalogue : 210x270, couverture couleurs.

- Adresses répertoriées des fournisseurs agréés par le G.E.A.
- 144 pages dont 124 entièrement illustrées (présentation des articles vendus par nos fournisseurs)
- 20 pages de texte donnant tous les renseignements sur notre GROUPEMENT D'ACHATS

Ce Catalogue est envoyé **GRATUITEMENT** sur simple DEMANDE adressée au **GROUPEMENT ÉCONOMIQUE D'ACHATS**
12, Rue de Paradis PARIS-X^e

Malgré l'importance du tirage, il est prudent d'adresser votre demande de catalogue dans le plus bref délai

UTILISEZ LES BONS D'ACHAT



VOUS RÉALISEREZ DE SÉRIEUSES ÉCONOMIES



Mon curé chez les P.G.

de Robert Javelet
 « Un livre se défend, se justifie ou se condamne lui-même », écrivait un jour Raymond Guérin, ce bel écrivain qui vient de mourir. « Ce qui compte c'est la sincérité, c'est la probité de l'entreprise. »
 Si ces phrases me reviennent en mémoire, c'est que cette sincérité, cette probité sont précisément des caractéristiques de « Mon curé chez les P.G. » et que le livre n'a nul besoin d'autre défense.
 L'abbé Robert Javelet, — car l'auteur est prêtre comme son héros, l'abbé Riquet, avec qui il a certainement maints autres points communs, sans que pour autant il s'agisse d'une autobiographie, — l'abbé Robert Javelet nous apporte, parmi tant d'autres tableaux de la captivité déjà publiés, un témoignage particulièrement attachant, pour ceux qui ont connu la vie entre les barbelés ou dans les Arbeitskommandos, parce qu'il ne se laisse entraîner ni par le

NOUS AVONS LU POUR VOUS

désir de soutenir une thèse ni par la prétention d'écrire pour l'Histoire (avec une majuscule).

Il ne peint pas systématiquement en noir tous nos gardiens pas plus qu'il n'affuble de lin candide chacun des P.G. au milieu desquels l'abbé Riquet mène sa vie errante. Son héros lui-même, bien que d'Eglise, ne nous est pas présenté comme un saint de vitrail mais plus simplement et plus humainement comme une créature de bonne volonté.

Et c'est un des mérites de l'ouvrage que plein d'une foi sous-jacente, il ne cherche pas à nous l'imposer, ce qui, d'ailleurs, est sans doute la meilleure voie pour la faire comprendre.

De même dans son ton, il nous fait retrouver le naturel, — je ne dis pas le naturalisme, — qui régnait dans nos communautés d'hommes si différents d'origine... et si semblables dans leur misère, tour à tour et sans mesure mis en joie et plongés dans la mélancolie.

Tout cela, écrit d'une plume alerte, mais ferme, nous ramène sans effort à plus de dix ans en arrière et nous nous retrouvons, nous et nos compagnons, à chacune des pages de ce livre dont on souhaite, — en arrivant à la der-

nière, sans nous être aperçu de ce qu'il en a trois cent cinquante, — qu'il ait une suite.

Bêtes, mes amies

de Roger Pécheyrand

Il ne s'agit point d'un livre sur la captivité mais de l'œuvre d'un ancien captif que nous n'avons pas la prétention de présenter à nos camarades qui connaissent et l'écrivain et l'homme, un de ceux de Kawa-Ruska.

Cette fois, cet amoureux de la nature, cet observateur patient de la vie dont elle grouille, s'est attaché à suivre la lutte quotidienne des bêtes lancées les unes contre les autres par l'instinct dominant, celui de la conservation, celui de satisfaire sa faim.

Roger Pécheyrand, au long de ce livre, abondamment illustré de photographies remarquables, entraîne le lecteur au milieu de ces combats qu'il connaît parfaitement et qu'il décrit, à la fois en naturaliste et en poète.

Et nous le suivons, dans son domaine, émerveillés de tout ce qu'il nous fait découvrir, car faite d'un guide aussi averti, nous serions passés sans voir grand chose... et surtout sans comprendre.

M.-L.-C. M.

Rappelons que nous tenons à votre disposition à l'U.N.A.C. tous les livres touchant à la captivité et notamment :

- Mon curé chez les P.G., par Robert Javelet 500 fr.
- Un certain soir, par Michel André 530 fr.
- Les prisonniers passionnés, par Jacques Desbordes 570 fr.
- Stalag, par Louis Charpentier (Illustration de Michel Douay et Henri Rigal) 200 fr.

- Histoire du Temps Perdu (édité par le Stalag V B)..... 350 fr.
- Les hommes parqués, par Bernard Esdras-Gosse 350 fr.
- La guerre des humbles, de Georges Moussel, ex-VI G 395 fr.
- Le pain moisi, de G. Bichard, ex-P.G. 250 fr.
- Fierté d'hommes libres, de Gilbert Appert 300 fr.
- Les indomptables, du général Le Brigant 250 fr.
- Babel germanique, de Pierre Destenay 270 fr.
- L'Appel d'Eve, de G. Bichard 150 fr.
- Place-forte Koenigsberg, de Louis Clapier 390 fr.
- Je n'étais pas prisonnier, d'Adrien Metzger 435 fr.
- J'ai mal commencé ma vie, de Pierre Andrieux 285 fr.
- Brimborion, de J.-J. Agaspit 235 fr.
- Dites-le leur, de J.-J. Agaspit 235 fr.
- La maison des otages, de André Frossard 235 fr.
- Etc., etc., etc.

Tous ces prix s'entendent franco contre chèque bancaire ou chèque postal adressé à notre C.C.P. : Paris 3152-11, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), où vous pouvez adresser vos commandes comme pour tous autres livres de votre choix.



Pour envoi recommandé, 30 fr. de supplément.

Cette liste n'est pas limitative et nous sommes à votre disposition pour vous procurer tous les livres, dans tous les genres, que vous pouvez souhaiter, aussi bien pour les adultes que pour les enfants.

Signalons d'ailleurs que vous trouverez, dans notre avant-dernière page, un catalogue des très intéressantes sélections que présentent les Editions classiques et contemporaines, sous belle reliure, et que nous pouvons obtenir pour vous dans des conditions particulièrement avantageuses.

Voici venir la période des fêtes et des cadeaux.

Un des plus agréables à recevoir et, par conséquent, un des plus opportuns à choisir pour le donateur, n'est-ce pas un livre qui, même une fois lu, reste dans la bibliothèque comme un fidèle ami que l'on aime à retrouver ?

JUSTIFICATION (?)...

A la suite du retour massif des prisonniers, en mai 1945, il était intervenu plusieurs textes qui avaient réglé les droits pécuniaires des rapatriés, notamment ceux des officiers et sous-officiers à solde mensuelle.

Une ordonnance, en date du 11 mai 1945, avait décidé que cette catégorie de prisonniers ne recevrait qu'un complément de solde, dont le gouvernement devait fixer le plafond par décret.

Ce décret était intervenu à la date du 29 juin 1945, et il décidait que les militaires rapatriés, et ayant bénéficié d'une solde mensuelle, ne pourraient toucher un complément de solde que jusqu'à concurrence de 20.000 francs par année de captivité.

Une telle disposition avait paru choquante à tous les prisonniers. Car il semblait qu'il n'y avait pas de raison de priver cette catégorie de prisonniers de l'intégralité d'une solde à laquelle ils avaient incontestablement droit, puisqu'ils étaient restés en service, la captivité ne comportant pas cessation de ce dernier et ne déliant nullement l'Administration des engagements qu'elle avait pris à l'égard des intéressés qui auraient dû, normalement, percevoir le montant intégral de leur solde pendant la durée de la captivité.

Dans ces conditions, l'Association des Anciens Prisonniers de l'Oflag VI A avait saisi le Conseil d'Etat d'un recours contre le décret du 29 juin 1945, en tant qu'il limitait le montant du complément de solde à percevoir par les officiers, sous-officiers et gradés à solde mensuelle, à la suite de leur retour.

Ce recours, dont l'instruction a été longue, a donné lieu à un arrêté du Conseil d'Etat, en date du 7 octobre 1955, dont nous reproduisons ci-après le texte intégral, et qui rejette le recours de l'Association, en déclarant que le décret du 29 juin 1945, qui avait limité le montant de la solde à percevoir par les militaires à solde mensuelle, à l'occasion de leur retour, ne pouvait être considéré comme illégal.

Il se fonde, à cet égard, sur ce que le principe de cette limitation de solde avait été admis par l'ordonnance du 11 mai 1945, et que les décisions résultant de cette ordonnance ayant un caractère législatif ne pouvaient être critiquées devant le Conseil d'Etat; que, par ailleurs, le décret, dans les modalités d'application qu'il édicte, ne s'est pas écarté des principes posés par l'ordonnance du 11 mai 1945.

Ainsi se trouve maintenue la décision qui consacrait, il faut bien le dire, une grande injustice au

préjudice des militaires à solde mensuelle rapatriés, qui se voient ainsi privés d'une partie de solde qu'ils avaient légitimement acquise, et dont normalement ils n'auraient pas dû être privés.

Il est certain toutefois que, sur le terrain de la légalité, qui était le seul qui pouvait être abordé

POUR COMPLÉTER VOS ASSURANCES SOCIALES

Nous avons déjà informé les adhérents des Amicales Nationales de Camp de l'offre faite par le groupement « Les Prévoyants Mutualistes », association fondée en 1898, d'accepter l'inscription à leur mutuelle de nos amis et de leurs familles, non inscrits à une société similaire.

« Les Prévoyants Mutualistes » viennent, dans ce but, de créer une nouvelle section, portant le numéro 6 et dont le secrétaire est notre camarade Socard, du Stalag IV A, réservée aux membres de nos Amicales et aux membres de leur famille.

Rappelons que le but de cet organisme est de permettre à ses sociétaires de toucher des indemnités complémentaires de leurs prestations de Sécurité Sociales, telles que soins médicaux et pharmaceutiques, allocation de naissance, indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, caisse chirurgicale, allocation de décès et assurance-décès de 50.000 à 2.000.000 francs.

Les sociétaires membres participants se répartissent en trois catégories :
 Catégorie A — Cotisation mensuelle : 225 francs;
 Catégorie B — Cotisation mensuelle : 150 francs;
 Catégorie C — Cotisation mensuelle : 100 francs.

Les indemnités complémentaires va-

rient selon la catégorie, conformément au tableau ci-dessous.

Aux cotisations s'ajoute, pour tous les sociétaires, une cotisation annuelle de gestion, fixée à 130 francs, dans laquelle est comprise la cotisation aux organismes supérieurs de la Mutualité.

Lors de l'adhésion, il est compté un droit d'inscription de 50 francs par personne.

Le droit aux prestations est acquis après un stage de : 3 mois pour la maladie, 6 mois pour la Caisse Chirurgicale, 12 mois pour la maternité, 12 mois pour le décès et 24 mois pour la longue maladie.

Le remboursement des indemnités à la charge de la Société se fait, sur présentation de la feuille de décompte de la Caisse de Sécurité Sociale, soit au siège des Prévoyants Mutualistes, soit par mandat à domicile.

CAISSE CHIRURGICALE

Gratuité de l'intervention en clinique agréée, après un stage de 6 mois, à partir de l'adhésion à la Mutuelle.

Assuré social : cotisation annuelle : 330 francs par personne (en chambre commune) ou 650 francs (en chambre particulière).

Non assuré social : cotisation an-

CATEGORIES :	A	B	C
Cotisations mensuelles :	225	150	100
Montant des prestations :			
Consultation (par acte)	40	40	40
Visite (par acte)	45	45	45
Petite chirurgie	20	20	20
Soins par auxiliaire (par acte)	5	5	5
Soins et prothèse dentaires (sur le montant remboursé par les A.S.)	7 %	7 %	7 %
Examen électro-radiologie : 5 % sur les 80 % remboursés par la S.S.	5 %	5 %	5 %
Soins pharmaceutiques, lunettes, ceintures, bandages (sur le montant remboursé par les A.S.)	20 %	20 %	20 %
Maternité	2000	1000	1000
Décès	10000	10000	10000
Indemnités journalières du 4 ^e au 18 ^e jour	100	40	
Longue maladie, du 18 ^e jour (pendant 270 jours)	50	20	

nuelle : 1.500 francs par personne (en chambre commune) ou 1.900 francs (en chambre particulière).

Pour la première année, il y a lieu d'ajouter un droit d'adhésion de 40 francs par chef de famille.

En cas d'intervention chirurgicale le sociétaire ayant accompli son stage de 6 mois est soigné gratuitement dans les cliniques agréées par la Caisse Chirurgicale de la Fédération Mutualiste de la Seine.

S'il est opéré dans un établissement n'ayant pas passé convention, le malade reçoit le remboursement des frais qui normalement auraient été à la charge de la Caisse Chirurgicale dans une des cliniques agréées.

ASSURANCE-DECES

Les Mutualistes peuvent se garantir à l'Amicale des Prévoyants Mutualistes, pour un capital minimum de 50.000 francs, et, par tranche de 50.000 francs, jusqu'à 2.000.000 francs, moyennant une cotisation annuelle de 7 francs du mille : la garantie choisie peut être doublée en cas de décès par accident et triplée en cas de décès par accident de transport en commun, moyennant une légère surprime.

Chaque année, le sociétaire versera à l'Amicale une cotisation annuelle de 200 francs pour frais de gestion.

La garantie pour l'assurance-décès de l'Amicale prend effet à partir du premier mois qui suit le versement de la cotisation.

Pour les adhésions ou renseignements, s'adresser, en se recommandant de l'U.N.A.C., aux Prévoyants Mutualistes, 28, rue de Châteaudun, Paris (9^e) (tél. TRU. 58-00). Bureaux ouverts tous les jours, sauf dimanches et fêtes, de 9 heures à 18 heures et de 13 h 30 à 18 heures, ou le mardi, sauf le premier mardi du mois, à l'Union Nationale des Amicales de Camp, à partir de 18 heures. S'adresser à Socard, Stalag IV A.

Pour toute correspondance, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Le Secrétaire de la Section 6 : (Communiqué) Socard.

RADIO-CARILLON

A. NOEL - EX-P.G. 10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18^e - TÉL. : MON. 47 99 DEPUIS 1945 FOURNISSEUR SPÉCIALISÉ DES CAMARADES A.C.P.G.

TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES - BUREAU DE VENTE 1^{er} ÉTAGE-DROITE - Métro : BARBES-ROCHECHOUART

CARILLON 624 - 6 LAMPES
 QUATRE GRAMMES DONT DEUX COURTES
 SENSIBLE ET MUSICAL - TRÈS BELLE PRÉSENTATION.
 EXCELLENT MODÈLE.
 UN DES MEILLEURS
17.600

ÉQUIPÉ AVEC LE NOUVEAU
CADRE ANTIPARASITES
 INCORPORÉ ET ORIENTABLE
 GRAND CADRE A AIR PERMETTANT
 EN TOUT LIEU LA RÉCEPTION SANS PARASITE
 EFFICACITÉ GARANTIE A PLUS DE 25 %
 FONCTIONNE SANS ANTENNE NI TERRE

COMBINÉ RADIO ET PHONO
 POUR DISQUES ORDINAIRES & MICRODISQUES
 TROIS VITESSES - 33 - 45 - 78 TOURS
 4 GRAMMES D'ONDES
 DONT DEUX COURTES
6 LAMPES
 avec cadre antiparasites
32.400

GRAND CHOIX
 12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES
 TOURNE-DISQUES NUS ET EN MALETTE
CATALOGUE gratuit

CARILLON 666
 6 LAMPES
22.400

CARILLON 777
 7 LAMPES - AVEC COMPEN-
 SATEUR A LAMPES H. F.
25.400

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE
AU PRIX D'ACHAT DIRECTEMENT **MAXIMUM DE GARANTIE**
 AVEC AVANTAGE DE PLUS DE 20% **sans intermédiaires**
 TOUS MES APPAREILS SONT ENTièrement GARANTIS TROIS ANS, PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE

Ancien prisonnier de guerre, n'oublie pas que le 31 décembre 1955 est la date limite pour déposer ta demande de PECULE

Ancien prisonnier de guerre, n'oublie pas que tu n'as que jusqu'au 31 décembre 1955 pour faire valoir tes droits au PECULE



Le président Eisenhower l'a dévoilé à la réunion de Genève; les journaux nous l'ont répété, consultant à qui mieux mieux les savants, ces oracles des temps modernes : les Américains mettent à l'étude un projet de satellite artificiel.

La lutte est ouverte entre les Grands et les demi-Grands pour savoir quelles initiales de nation portera dans le ciel cette planète minuscule, fille des calculs humains.

Pour ma part, il m'importe assez peu que « le ballon de basket », ainsi qu'on l'a nommé, soit de fabrication américaine, ou russe, anglaise ou française. A cette échelle, les querelles de frontières sont dépassées. La question qui m'obsède est de savoir s'il poudra, devant les yeux ébahis des hommes, comme un signe d'amitié ou de haine, de paix heureuse ou de guerre fratricide.

Parfois, il me semble l'apercevoir, immobile au-dessus de l'horizon, redoutable et mystérieux, tel ce mirador dont la tourelle surmontait la porte d'entrée du Stalag, gîte d'un regard qui, nous le savions, nous suivait partout à notre insu.

Ne serait-ce pas un nouveau mirador qui serait dressé sur d'invisibles et gigantesques échafaudages, de manière à tenir sous son feu la moitié de la calotte terrestre ?...

Ne serait-ce pas plutôt ce même mirador qui se serait soulevé jusqu'à la stratosphère, comme dans un conte absurde, de manière à espionner chacun de nos gestes : et que notre ombre même lui devienne translucide ?...

Nous en sommes réduits à un tel degré de tension psychique que les inventions merveilleuses, qui devraient nous remplir d'exultation, réveillent en nous les ondes d'une ter-

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI
(ancien P.G.)
Menthésien (Marne)

Demandez prix et conditions

ARMAND BARRIERÉ

Co-propriétaire de la Maison A. & R. BARRIERÉ Frères
45, cours du Médoc, à BORDEAUX
— Ex-P.G. de l'Offlag XVII A —

présente à tous les P.G. et à leurs familles, à l'occasion des fêtes de fin d'année, sa

CAISSE DE L'AMITIÉ

comportant une sélection de vins de classe aux conditions exceptionnelles ci-après :

- | | |
|--|--|
| Caisse n° 1 (18 bouteilles) | Caisse n° 2 (27 bouteilles) |
| 4 BLANC-de-BLANCS
Bordeaux extra-sec
pour hors-d'œuvre, poissons, etc... | 6 BLANC-de-BLANCS
Bordeaux extra-sec |
| 5 CH. BEAU-SITE
Saint-Estèphe 1949
pour viande blanche, poulet, veau... | 8 CH. BEAU-SITE
Saint-Estèphe 1949 |
| 5 CH. TAUZINAT
Saint-Emilion 1950
pour viande rouge, gibier, etc... | 8 CH. TAUZINAT
Saint-Emilion 1950 |
| 3 Crû des ARROUILLATS
Sainte-Croix-du-Mont 1949 | 3 Crû des ARROUILLATS
Sainte-Croix-du-Mont 1949 |
| 1 MUSCAT-de-CARTHAGE
Vin de liqueur 15° + 8°
pour apéritif et dessert | 2 MUSCAT-de-CARTHAGE
Vin de liqueur 15° + 8° |

Prix : 5.000 fr. les 18 bout. | Prix : 7.500 fr. les 27 bout.

FRANCO DOMICILE
PAIEMENT APRES RECEPTION

PLANÈTE DANS LE CIEL

reur assoupie, et que les meilleurs des savants, les plus grands des prophètes, non seulement partagent notre angoisse, mais la multiplient.

L'Afrique du Nord fermente dangereusement. Les flammes et le sang s'y épandent en atroces tourbillons. La Sarre passe des courtes informations de la deuxième ou quatrième page, aux gros titres de la première... Et, devant tant de menaces, il n'y a pas que le cœur qui s'affole. Il y a l'esprit qui tatonne, comme s'il n'arrivait pas à forger les outils intellectuels qui lui permettraient de dominer les périls de l'époque. Si le cœur bat trop vite, l'esprit tourne trop lentement. On le croirait frappé d'atonie. Ses idées suivent les événements, au lieu de les précéder. Elles n'arrivent pas à se mettre à l'heure du XX^e siècle. Elles sont en retard...

« La lutte internationale, qui hier était en Asie, s'est transportée en Afrique du Nord. Voilà la vérité », déclarait un ministre des Anciens combattants, il y a quelques semaines...

« Voilà la vérité »... ou plutôt « voilà une fraction importante de la vérité »... Voilà une fraction de vérité qu'il faut connaître, et qui représente la marge de fatalité sur laquelle nous ne pouvons pas mordre, qu'il nous faut accepter dès lors comme un fait désagréable et certain... Mais cette fraction, si importante soit-elle, ne représente pas toute la vérité. Le laisser croire serait mentir. Le proclamer serait chercher une paresseuse excuse à nos défaillances. Il existe, heureusement, une vaste zone d'indétermination, offerte à notre liberté. L'avenir demeure dans nos mains. Les existentialistes méritent notre gratitude, pour nous l'avoir rappelé.

« Dans les heures difficiles que nous traversons, l'esprit ancien combattant est plus que jamais nécessaire. C'est sur les anciens combattants que doit s'appuyer le pays dans cette épreuve », continuait le ministre.

Je crois que dans ces mots il y a autre chose qu'un aimable compliment et qu'une flatterie. Les anciens combattants possèdent la fermeté virile indispensable dans la tourmente... Mais que nous demandent-ils en dehors de cette vertu

stoïcienne ?... Je n'en sais rien...

Je sais, pourtant, ce que nous, anciens prisonniers, nous aurions pu apporter à la patrie... Ce que nous aurions dû lui donner.

La souffrance nous avait dépouillés de cette gangue d'orgueil, de colère, d'égoïsme sordide, qui constitue le plus clair des cloisons étanches qui séparent les individus et les peuples. Cet homme fraternel, capable de donner sa main à d'autres hommes, à tous les autres hommes; cet homme qui est ouverture à autrui, dont l'âme est comme une corde dénouée qui cherche à se nouer à celle du voisin; cet homme que les philosophes cherchent au bout de leurs syllogismes, parce qu'en lui se condenserait la force « d'inter-subjectivité », capable de rendre possible une société plus souple, nous l'étions devenu à force d'épreuves longuement supportées. Nous avions fait l'expérience que les hommes sont profondément différents si on les prend dans une région moyenne, où les opposent une mémoire et des catégories distinctes, mais qu'ils se ressemblent étrangement si on les prend dans la région inférieure de leur être (Un Anglais, avec dédain, me disait, durant la captivité, en voyant ses compatriotes ramasser des mégots : « Tous les Anglais ne sont pas des gentlemen »... Mais quel fumeur de quel pays oserait reprendre ce reproche, n'en ayant pas fait autant ?...) et qu'ils se ressemblent aussi par la région supérieure, par la cime grandiose de leur esprit : les Anglais, comme nous, avaient une Université florissante, et, si brillant que fût le théâtre français, celui des Anglais, celui des Russes, des Américains, des Italiens, des Hollandais, l'étaient également...

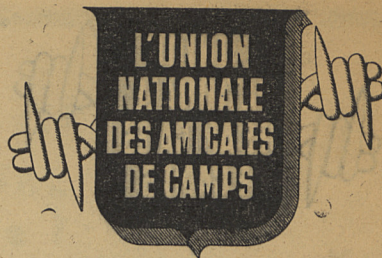
Nous savions dès lors, non point par des théories lointaines et abstraites, mais par une expérience profonde, quotidienne, que les peuples étaient divers et semblables, que, dans l'éblouissant arc-en-ciel de leur totalité, aucun n'étant superflu, aucun ne pouvait être impunément laissé de côté. Une philosophie fédéraliste se tenait au cœur de cette certitude. Elle aurait pu nous fournir, avec des sentiments ouverts, les idées directrices indispensables à la mise en ordre d'un monde démantelé. Sa prise de conscience aurait exigé à la fois l'invention d'une Union Européenne robuste, et d'une Union Française cohé-

rente. Hélas ! nous savons que, pour avoir hésité au seuil de la première, la seconde cherche à nous échapper.

Martyrs de la guerre, nous ne pouvions être que des précheurs têtus, monotones, de la virile fraternité. Et nous savons que la paix emprunte ce chemin, que jamais elle n'en prendra d'autre.

On nous écartera. Comme dans un salon raffiné, belles marquises, et beaux marquis, tourneraient le dos au rustre simpliste qui y entrerait ayant ingurgité un verre de vin médiocre, sous prétexte que son haleine pue « le gros rouge qui tache », il devint malaisé de parler des prisonniers, et de savoir qu'ils étaient rentrés... Leur haleine paraissait fétide... Elle parlait de désastres inouïs, et de souffrances admirablement supportées... Il valait mieux ne réfléchir ni sur l'un des traits, ni sur l'autre... L'heure était aux déclamations démagogiques. L'intelligence devint la faculté de fuir le réel...

Bien souvent, j'ai pensé au malheur que fut pour la France de perdre Simone Weil, la seule tête pensante qui fût accordée aux dangers informés d'un siècle de transition. Son livre, « L'Enracinement », aurait mérité de devenir le livre de chevet de nos hommes politiques, si nos hommes politiques ne se targuaient pas de ne pas avoir à réfléchir. Elle croyait y avoir enfermé les prolégomènes à toute grandeur future de la France, et elle avait raison... Si moi, que rien ne rattachait à Simone Weil, ne me sentais à l'aise que dans sa pensée, il me semblait que d'autres, que beaucoup d'autres, pourraient s'y réunir... Et, pourtant, il nous faut l'admettre, le destin de Simone Weil ne fut pas injuste. Elle n'était pas plus seule entre les planches d'un pauvre cerceuil, dans un cimetière de Londres, qu'elle ne l'aurait été dans le Paris de l'après-guerre, soumis aux passions des profiteurs de la guerre. Elle devinait, sans doute, combien sa pensée était vulnérable, puisqu'elle admettait que n'importe qui signât ses pages de son propre nom, pourvu qu'il en assumât la diffusion... Ne serons-nous pas les héritiers de Simone Weil, les amis qu'elle attendait, nous qui, comme elle, ayant vu tel-



lement détruire, n'avons hâte que de relever et de reconstruire ?...

La xénophobie que nous avons cultivée en doses surveillées, voici qu'elle grossit, acquérant sa pleine virulence dans d'autres régions. Sa nature de rage destructrice s'y révèle à nouveau. Qui assiste à ses progrès sans remords n'a qu'une âme morte. Il n'est qu'une coquille d'homme : une coquille vide... Et, parce que la haine grandit, les déclarations officielles n'arrivent pas à nous rassurer. La science elle-même s'empourpre de ses reflets menaçants. Le satellite artificiel, avant même qu'il ne brille dans le ciel, est trempé dans son bain aux couleurs d'incendie...

Camarades de tous les camps de la terre, notre besogne n'est pas terminée. Pour ceux qui ne l'ont pas entreprise, elle commence. Pour ceux qui s'y sont dévoués, elle recommencera et recommencera chaque jour.

Nous sommes trop timides. Nous n'avons pas assez confiance en nous-mêmes. Ils nous impressionnent trop, ces grands qui, possesseurs du pouvoir et de l'argent, ont à leur service les journaux, les revues, les ambitieux de tout poil, parfois les écrivains illustres, et, ce qui est infiniment plus triste, les jeunes gens enthousiastes qu'ils sont parvenus à séduire.

Mais si ces colosses avaient des pieds d'argile !... Dans les catastrophes qui s'abattent sur les nations, il y a 20 % de l'orgueil des uns, mais il y a 80 % de la démission des autres.

L'honnêteté est une force sans pareille. Sachons l'utiliser. Ne démissionnons pas.

Etienne Salaberry,
Stalag IV B.

Jean RHEM

Photographe
Industrie Reportage
34, rue de la Verrerie
Paris (4^e)
Tél. : Tur. 89-92
A votre service

L'Hérault monte à Paris

A l'occasion des cérémonies traditionnelles du 3 septembre, une forte délégation d'anciens prisonniers de guerre de l'Hérault s'est rendue à Paris pour participer à cette manifestation du souvenir et de l'unité P.G.

Ce pèlerinage vers l'Inconnu de l'Etoile a été l'occasion d'un « voyage de famille », et pendant trois jours le Club du Bouthéon a retenti midi et soir de l'accent chantant des Méridionaux.

Ces gens du Clapas ne font pas souvent parler d'eux dans ces colonnes et pourtant les anciens prisonniers de guerre de l'Hérault ont une vie active. C'est un des rares départements où l'Association départementale des Combattants Pri-

sonniers de Guerre, l'Union des Evadés de Guerre et les Amicales de Camp présentent une activité commune; et ce fait est symbolisé par la cocarde tricolore qui orne le drapeau départemental et qui porte les initiales des trois organisations groupant sous des affinités différentes mais non pas opposées les anciens des barbelés.

Et cette étroite collaboration permet de présenter un bilan positif avec pourtant des moyens réduits.

Action revendicative : La quasi-totalité des pécules sont payés dans l'Hérault; la Carte du Combattant ne reste que cas d'espèce; le « Service Pensions » très technique oriente judicieusement les invalides. (Voir la suite page 6)

ECONOMIE SURVEILLANCE FISCALE SECURITE

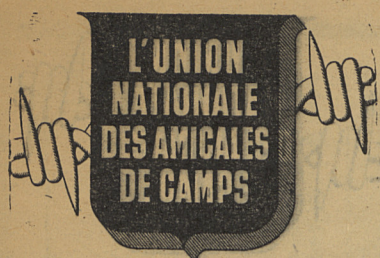
R. GROSNON

ex-Stalag XVII A

Conseil fiscal et juridique

11 bis, rue de Milan, Paris (9^e). Tél. : PIGalle 75-90





Il n'y a pas de réunion, pas de congrès, pas d'assemblée qui se tienne en France sans que soit évoquée la liberté.

Sous sa protection, tout est devenu possible. La malheureuse a bon dos. Elle permet aussi bien la constitution d'organismes collectifs de défense des intérêts les plus étroitement limités, que l'anarchie individuelle. Elle couvre des privilèges et des malhonnêtetés. Elle n'est plus un principe; vidée de toute substance, elle n'est même pas un nom propre, à peine une étiquette.

Pour nous, anciens prisonniers de guerre, elle a conser-

Réflexions après dix ans

vé une réalité. Elle nous a empêchés de mourir physiquement, parce que nous espérons qu'un jour nous quitterions la prison matérielle que constituaient les camps; elle nous a empêchés de mourir moralement, parce qu'elle était la seule lumière qui brillait encore après l'écrasement; elle nous a empêchés de mourir spirituellement, parce qu'elle était notre arme contre la tyrannie. Elle a été notre idéal pendant soixante mois; nous ne voulons pas qu'on nous la salisse.

Notre silence de cinq ans n'a jamais été ni un acquiescement, ni un renoncement; il était la manière la plus digne de défendre notre personnalité menacée de disparaître. Nous n'avons pas crié, nous n'avons pas pleuré: nous

avons serré les dents; mais sans la liberté nous n'aurions pas tenu; notre liberté, — pas celle qui ne donne que des droits, — celle qui est un choix, un choix de l'être complet: corps, cœur et cerveau.

Après le choix, la décision conduit à une règle qui devient celle de tous les jours, qui fait que l'homme n'est pas une feuille qui vole au gré des vents, mais un individu conscient et raisonnable.

Dans cette nuit que nous avons vécue, nous avons certes perdu pratiquement la possibilité du choix des mouvements physiques, mais il nous restait le choix intellectuel et le choix spirituel, et, malgré nos geôliers, nous étions totalement libres de nos opinions.

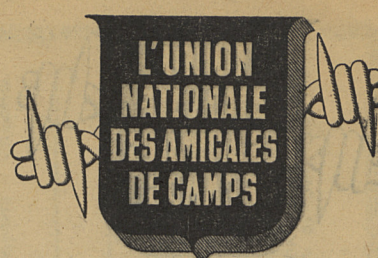
Nos relations d'homme à homme étaient franches et viriles, car nous n'avions pas peur de rester chacun soi-même, et d'accepter que les autres en fissent autant. Nous pensions différemment, nous croyions différemment; nous discussions pas. Notre indépendance respectait celle des autres, et ne protégeait que les valeurs sûres, à l'exclusion complète des petits privilèges qui n'existaient qu'un instant dès qu'ils menaçaient l'équilibre du monde artificiel mais sans égoïsme que nous avions créé.

Nous avons dépouillé le vêtement du conformisme. Nous l'avons revêtu depuis notre retour dans beaucoup de circonstances, par acceptation de cadres et de formules que nous

n'admettons qu'à regret, mais contre lesquels nous n'avons pas toujours eu assez de courage pour lutter.

Ce n'est guère que lorsque nous nous retrouvons entre nous, et seulement entre nous, que nous entrevoyons à nouveau la liberté que nous avons égarée. Elle est discrète mais toujours vivante, prête à nous guider de nouveau s'il le faut.

Ce n'est pas parce que nous avons décidé de ne pas faire de politique dans nos associations amicales d'anciens prisonniers qu'il faut croire que nous nous désintéressons de notre plus grande amie. Nous avons limité volontairement notre action à l'entraide et au soutien des familles de ceux d'entre nous qui ne sont pas revenus ou qui sont revenus malades ou fatigués. Nous faisons acte de ci-



toyens à notre manière, comme nous l'entendons; et, dans tous les partis sans exception, beaucoup d'entre nous ont été des exemples et des animateurs. Il n'est pas question de toucher à ces règles qui sont saines et nécessaires. Mais, si notre liberté, celle que nous avons de refuser l'unanimité de commande aussi bien que l'anarchie de facilité, devait être menacée, et avec elle la démocratie, nous saurions retrouver l'énergie nécessaire pour les défendre. Se battre pour elles, c'est se battre pour la France.

R. Seydoux.

LA MARQUE...

Du temps de mon enfance, je me souviens de mes parentes qui marquaient le linge, le soir à la veillée, labeur lent et compliqué, savants entrelacs où la soie, le lin, le coton donnaient une personnalité au tissu.

Deux guerres ont passé, les mœurs ont évolué, le linge s'est usé, des draps fastueux ne sont plus que de pauvres torchons; pourtant la marque subsiste, semblant défier le temps.

Nous aussi, nous avons été marqués car une marque suppose un relief et non un creux ainsi qu'une empreinte; ce relief est toujours perceptible en nous; c'est de lui que nous vient cette facilité de souvenance, cette solidarité pas toujours évidente mais qui apparaît en temps opportun.

Je crois que c'est la somme des menus faits de notre captivité qui nous ont faits ce que nous sommes et qui ont modifié et notre caractère et notre sens de l'humain.

Nous avons vécu des moments fastes, d'autres pénibles, atroces quelquefois; nous avons eu chacun une quantité de petites aventures. En voici quelques-unes qui solliciteront votre remembrance.

Juillet 40. J'erre dans une caserne d'Epinal, un coin pas trop fréquenté. Survient un Gefreiter allemand qui m'invite à nettoyer l'endroit. Je lui explique avec indignation que les caporaux français ne travaillent pas, mais commandent. Stupéfait, il me relate qu'il a vu le comportement des Français au temps de l'occupation et qu'il en a gardé un sale souvenir. Ce à quoi je rétorque: « J'ai appartenu à l'armée d'occupation et, encore que nous ayons été quelque peu paillard, nous n'avons jamais été des vandales ». Puis je plante là mon interlocuteur.

J'avais oublié l'incident lorsque, deux jours plus tard, dans cette cour des miracles qu'étaient les casernes à l'époque, déambulant et déplorant l'absence de tabac, je me sentis frôlé et, à quelques mètres, j'aperçus mon Allemand tapotant la poche de sa capote avec ostentation. Je fis de même et découvris un paquet de tabac qu'il venait de glisser dans la mienne. Geste d'un soldat à un autre soldat?

Fraternité? Que sais-je. Je ne pus même pas remercier cet ennemi, sinon d'un regard éloquent.

Septembre 40. Dans le wagon qui nous emporte à quelque 50 gars, je rage et m'essaie à démonter le plancher. Un gars, curé dans la Loire, tente de me distraire et de me dissuader d'un projet scabreux. Pour finir de me convaincre, il ajoute: « Tiens, bois un coup de vin de messe ».

Revigoré, je lui dis: « Où en trouveras-tu? » — « Bah, on se dém... ».

Quelques jours plus tard, sous la vaste tente, à Bocholt, où nous crevions de chaleur le jour, pour grelotter la nuit, ce même camarade me suppliait de vendre son ceinturon à n'importe quel Fritz, pour un paquet de tabac. Indigné, je lui répondis: « Dans ton état, on se résigne ». Et de lui rouler une cigarette contenant autant de

QUAND LES LYONNAIS EMMÉNAGENT

En présence de notre cher président de l'U.N.A.C., René Seydoux, et de nombreuses personnalités, nos amis du Groupement des Amicales de Camp de la région lyonnaise viennent d'inaugurer leur nouveau siège.

Et cette belle journée du 16 octobre 1955 a marqué, de façon décisive, l'importance de l'action menée par eux.

Si nos camarades sont profondément heureux d'avoir, — enfin, — quelque chose à eux, fait par eux uniquement, par la volonté et dans l'ambiance amicaliste qui les unit tous, si Pagay a pleinement savouré cette réussite due à douze ans d'efforts incessants, de foi et de loyalisme, ayant à ses côtés les vieux militants qui œuvrèrent autour de lui durant toutes ces années, avec, — depuis moins longtemps peut-être, mais si fougueusement et si mesurément, — Morizot, venu les épauler au moment opportun, il en était un qui ne connaissait plus les limites de sa satisfaction et qui, toute la journée, a vécu dans une véritable euphorie, je n'ai pas honte de l'avouer: c'est votre serviteur.

La joie se lisait sur tous les visages et les yeux pétillants de ma-

lice des uns et des autres laissaient deviner beaucoup de choses. Comme j'aurais été heureux de pouvoir mettre à nu leurs sentiments d'alors et enregistrer les battements de leur cœur!

Les Amicales, ces petites Amicales lyonnaises, étaient chez elles! dans un local bien sympathique, resplendissant de neuf, en peinture patinée, avec une belle pendule anonyme, le bar que nous connaissons bien, le panneau de l'U.N.A.C., les armes et la devise de Lyon, le faisceau des drapeaux et fanions des Amicales lyonnaises: rien ne manquait, surtout pas l'amitié et la joie!

J'ai assisté aux dernières heures des préparatifs; j'ai vu des hommes, oui, des hommes qui ne jurent chez eux, retrousser les manches, se mettre en « bleu » et astiquer les chaises, les tables, au milieu des éternelles boutades: « Je n'en ai jamais tant fait », « Si ma femme me voyait »...

Tous ces présidents avaient, pour une fois au moins, servi à quelque chose! Les « gradés » étaient aussi nombreux que les « sans grade ».

Mais dans quelle ambiance, avec quel goût, avec quelle sûreté, avec quel cœur, tout a été préparé.

Le jour de l'inauguration, rien ne clochait. La meilleure preuve, le meilleur hommage à rendre à tous ces braves, leur meilleure récompense, c'est de leur répéter ce que j'ai entendu avouer par toutes les dames: « C'est très bien, surtout pour des hommes! C'est fait avec beaucoup de goût! » Et v'lan, Messieurs!... Le reste de ce qu'elles pensaient mais qu'elles n'ont pas osé dire, ce jour-là, mais que vous entendrez certainement: « Si seulement il était comme cela à la maison! »

Quelle nouvelle preuve de hardiesse, de perfection, ne venez-vous pas une nouvelle fois de donner à tous les amicalistes; vous pouvez en être fiers et heureux. Que de chemin parcouru depuis dix ans au milieu de tant d'embûches, d'ennuis, de difficultés de toutes sortes, de désillusions, mais quelle récompense et quelle fierté.

Merci, amis lyonnais, d'avoir fait coïncider cette inauguration avec un de mes passages à Lyon, ville

débris de pain que de poussières de tabac. Si ce brave abbé F... est amicaliste et qu'il tombe sur ces lignes, qu'il veuille bien croire à mon bon souvenir.

Ce même mois de septembre, qui vit pour beaucoup l'arrivée en Stalag, je venais de débarquer et, sur la place du camp allemand, pour la première fois, j'assistais à une fouille destinée à disperser nos hardes et les quelques souvenirs que nous trimbalions au hasard de nos pérégrinations.

J'avais alors un beau barda et étais occupé à tailler rageusement ma toile de tente, lorsqu'un sous-lieutenant allemand, avisant une pile de bouquins variés, me demanda si j'étais étudiant et découvrit un livre qui portait ce titre: « La fin des Habsbourg ». A la cantonade, mon Allemand se esclaffer: « La fin des Habsbourg? ah! plutôt celle de votre pays »,

me dit-il, fier de son français impeccable.

« Cette seconde en présage une troisième », lui répondis-je.

Et comme il me contemplait d'un œil assuré, j'ajoutai: « Vielleicht, n'avez-vous pas tout à fait compris, Monsieur? »

Il eut une hésitation, un tremblement furtif des lèvres, et, sans rien ajouter, il passa à un autre candidat. Je venais de marquer un point et j'eus la conviction que désormais rien ne saurait m'abatte-

Et ces interminables soirées en Kommando, lors du premier hiver. Chaque groupe, alors, se sentait d'humeur à exterminer la population allemande en entier. Et, à l'occasion, les mêmes gars glissaient subrepticement un morceau de chocolat à un gosse allemand. Et la France! comment nous y mettions de l'ordre: et de te la reconstruire; nous avions la main lourde, on pendait par ci, violait par là, pillait, etc... et autant en emporta le vent.

Voilà ce qui fait que quinze ans après le début de cette période fertile en sentiments divers, nous sommes demeurés des Gefangs, avec cette esprit un peu particulier, lorsque nous sommes entre nous, peu conformistes, raillant nos souvenirs douloureux pour ne plus évoquer que la drôlerie de bons copains.

J'ai fait cette remarque, que vous pouvez tous faire: dans la vie courante, dans les affaires, en voyage, en un mot partout où vous risquez un contretemps, un ennui ou un accrochage, si vous excipez de votre ancien état et que votre antagoniste soit de la même famille, voyez comme le climat s'adoucit, comme une difficulté est apaisée, sans histoire, par camaraderie.

Oui! nous savons que tous les anciens ne sont pas amicalistes, nous le déplorons; mais considérons les amicalistes comme des porteurs de flambeaux et convenons que trop de bras détruiraient peut-être l'harmonie de notre amitié, calme et profonde.

Roger Hantisse,

Vice-Président du Stalag VI F.

...INDÉLÉBILE

débris de pain que de poussières de tabac. Si ce brave abbé F... est amicaliste et qu'il tombe sur ces lignes, qu'il veuille bien croire à mon bon souvenir.

Ce même mois de septembre, qui vit pour beaucoup l'arrivée en Stalag, je venais de débarquer et, sur la place du camp allemand, pour la première fois, j'assistais à une fouille destinée à disperser nos hardes et les quelques souvenirs que nous trimbalions au hasard de nos pérégrinations.

J'avais alors un beau barda et étais occupé à tailler rageusement ma toile de tente, lorsqu'un sous-lieutenant allemand, avisant une pile de bouquins variés, me demanda si j'étais étudiant et découvrit un livre qui portait ce titre: « La fin des Habsbourg ». A la cantonade, mon Allemand se esclaffer: « La fin des Habsbourg? ah! plutôt celle de votre pays »,

me dit-il, fier de son français impeccable.

« Cette seconde en présage une troisième », lui répondis-je.

Et comme il me contemplait d'un œil assuré, j'ajoutai: « Vielleicht, n'avez-vous pas tout à fait compris, Monsieur? »

Il eut une hésitation, un tremblement furtif des lèvres, et, sans rien ajouter, il passa à un autre candidat. Je venais de marquer un point et j'eus la conviction que désormais rien ne saurait m'abatte-

Et ces interminables soirées en Kommando, lors du premier hiver. Chaque groupe, alors, se sentait d'humeur à exterminer la population allemande en entier. Et, à l'occasion, les mêmes gars glissaient subrepticement un morceau de chocolat à un gosse allemand. Et la France! comment nous y mettions de l'ordre: et de te la reconstruire; nous avions la main lourde, on pendait par ci, violait par là, pillait, etc... et autant en emporta le vent.

Voilà ce qui fait que quinze ans après le début de cette période fertile en sentiments divers, nous sommes demeurés des Gefangs, avec cette esprit un peu particulier, lorsque nous sommes entre nous, peu conformistes, raillant nos souvenirs douloureux pour ne plus évoquer que la drôlerie de bons copains.

J'ai fait cette remarque, que vous pouvez tous faire: dans la vie courante, dans les affaires, en voyage, en un mot partout où vous risquez un contretemps, un ennui ou un accrochage, si vous excipez de votre ancien état et que votre antagoniste soit de la même famille, voyez comme le climat s'adoucit, comme une difficulté est apaisée, sans histoire, par camaraderie.

Oui! nous savons que tous les anciens ne sont pas amicalistes, nous le déplorons; mais considérons les amicalistes comme des porteurs de flambeaux et convenons que trop de bras détruiraient peut-être l'harmonie de notre amitié, calme et profonde.

Roger Hantisse,

Vice-Président du Stalag VI F.

Georges Hoffmann

TAILLEUR

144, rue de Charonne, Paris (11^e). Métro: Charonne

Draperies anglaises et françaises
Coupe et exécution très soignées
Costumes de 29.000 à 45.000 fr.

20 % moins cher qu'ailleurs à qualité égale
FACILITES DE PAIEMENT

GAUMONT-PALACE

la plus grande salle d'Europe

FERNANDEL et GINO CERVI
dans

LA GRANDE BAGARRE DE DON CAMILLO

Scénario, adaptation et dialogue de Giovanni Guaraschi
Mise en scène de Carmine Gallone

PENSEZ AUX FETES DE FIN D'ANNEE

Camarades P.G.

je vous offre ces vins de provenance directe

du Caveau Beaujolais
à Juliénas

5 Juliénas 1949
5 Fleurie —
5 Morgon —
5 Châteauneuf-du-Pape —
5 Pouilly-Fuissé (blanc) —

25 bouteilles rendues
franco domicile

pour 8.825 fr.

Champagne de propriétaire
récoltant à Chigny (Marne)

Son Champagne
brut ou sec
à 610 fr.
rendu franco
domicile
par caisses
de 15-25-30

HENRI GILBERT

(du Stalag IV B)

162, avenue Parmentier, Paris (10^e)

Téléphone: BOTzaris 74-45

Alsace - Bourgogne - Jura sur demande



Nous avons, il y a près de deux ans, signalé l'évidente injustice qu'il y avait à refuser aux anciens combattants employés dans certains services nationalisés le bénéfice des bonifications d'ancienneté attribuées aux fonctionnaires de l'Etat, des départements et des communes ainsi qu'aux agents de la plupart des administrations publiques ou du secteur nationalisé, — en vertu de la loi 52.834, du 19 juillet 1952, et du décret 54.138, du 28 janvier 1954.

A cette revendication, les pouvoirs publics opposaient qu'il ne leur appartenait pas d'imposer, à des services sur lesquels ils n'ont qu'une autorité de tutelle, le supplément de charges qu'entraînerait une telle extension de la loi 52.834 !...

Toutefois, un commencement de

Et les bonifications d'ancienneté dues aux A.C. des services nationalisés ?...

satisfaction avait alors été donné, — en cette matière, — aux agents de la S.N.C.F.

Depuis, le Conseil d'administration de la Régie autonome des Transports parisiens, à son tour, a pris une délibération tendant à accorder les bonifications aux A.C. de cette entreprise; et, — pour reprendre les termes de la réponse faite à une question orale d'un parlementaire par le ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme, — « la question fait actuellement l'objet d'un examen très attentif des administrations compétentes ».

Par contre, nos camarades du Gaz et de l'Electricité de France n'ont, jusqu'à présent, rien obtenu en cette matière.

C'est ce contre quoi s'élevait récemment notre ami Léon Jungbluth, membre du Bureau de l'Amicale de l'Oflag XVIII A et responsable de la Commission spéciale constituée par l'Amicale des an-

ciens P.G. et déportés du Gaz de banlieue en vue de faire supprimer cette regrettable discrimination, qui écrivait :

« Nous nous sommes réjouis de ce qu'ont obtenu tardivement nos camarades fonctionnaires anciens combattants; mais nous-mêmes n'avons-nous pas subi les mêmes épreuves physiques et morales ? Ne sommes-nous pas revenus des champs de bataille ou des camps de captivité accablés par les mêmes misères ? Lorsque notre sang a coulé, était-il moins vermeil ? Les longues listes de nos camara-

des qui figurent sur nos monuments aux Morts n'attestent-elles pas d'un même sacrifice ?

« La triste légende selon laquelle nous serions des privilégiés est répandue à plaisir mais ceux qui la propagent ont-ils envisagé le discrédit qui nous est infligé quand on compare notre sort à celui de Messieurs nos collègues « affectés spéciaux » ? Le législateur a-t-il voulu faire ressortir, par une voie détournée, que les services rendus par ces derniers étaient infiniment plus appréciés que les sacrifices que nous avons consentis librement, sans réserve et, pour nombre d'entre nous, comme volontaires.

« L'esprit se refuse à croire qu'un tel décret ait pu être conçu et rédigé par un ancien combattant.

« La jalousie et l'envie n'ont pas place dans nos rangs, mais la phrase tristement célèbre : « Français, vous avez la mémoire courte » n'a



pas cours dans notre milieu et c'est parce que nous avons tout sacrifié à notre devoir que nous saurons exiger le respect de nos droits. »

Il convient de signaler qu'au cours de rencontres avec les présidents des Conseils d'administration du Gaz de France et d'Electricité de France, les délégués des anciens combattants n'ont pas rencontré d'opposition de la part de leurs interlocuteurs qui leur ont rappelé qu'ils ne pouvaient rien faire sans l'accord du ministre de tutelle !...

Ce petit jeu, — qui consiste à se renvoyer la balle, de l'autorité de tutelle à l'administration sous tutelle, — peut, il est à craindre, durer encore longtemps.

Et cela est absolument inadmissible.

L'HÉRAULT MONTE A PARIS

(Suite de la page 4)

Action civique : Rien de la vie du département ne les laisse indifférents, et le « trio » est toujours présent : présent aux cérémonies du 8 mai et du 11 Novembre qu'il anime, présent à toutes les manifestations et cérémonies dont le caractère n'est pas contraire au principe de neutralité tolérante dont nous sommes les tenants, présent à la Foire Internationale de la Vigne et du Vin, présent parmi les « Collectivités » donneuses de sang.

Action sociale : Les malades, — et il y en a dans les cliniques et hôpitaux de Montpellier, ville de Faculté à la réputation bien établie, — les veuves, les orphelins, les vieux parents, sont suivis et aidés; la Colonie de Campeyrus, bâtie des mains mêmes des prisonniers de guerre de l'Hérault, est bien le symbole matériel de l'esprit P.G.

Et tout cela dans l'amitié dont le voyage à Paris a donné un aperçu.

Tout au long de ce déplacement, l'amitié P.G. s'est manifestée non

Une mise au point nécessaire

Par suite d'une erreur dont nos camarades voudront bien nous excuser, nous avons annoncé, dans notre précédent numéro, que le Groupement des Amicales de Camp de la région lyonnaise tiendrait son Assemblée générale le 20 novembre 1955.

Cette assemblée est en fait celle des Amicales des divers camps du Wehrkreis VI.

Au Bloc 27 A

Nos camarades anciens P.G. de la famille publicitaire se sont réunis mercredi 5 octobre et ont procédé à la réélection de leur Bureau, dont notre dynamique ami Georges Caboche (ex-XVII B) reste le président, tandis que Viala continue à assumer le secrétariat général.

L'Assemblée générale s'est achevée par l'habituel et excellent dîner amical qui groupe, le premier mercredi de chaque mois, les membres du Bloc 27 A, — et ceux qui veulent se joindre à eux, — à l'Auberge du Tourisme, 12, rue du Helder. Il n'est pas indispensable de se faire inscrire à l'avance (Prix du repas : 850 fr.).

seulement entre les participants héraultais, mais avec les P.G. des régions traversées : Issoire, Vichy, Briare, Versailles, Beaugency, Limoges, Aurillac, Paris, — bien entendu, rue de la Chaussée-d'Antin et rue Copernic, — au Sana des Pins et à Oradour.

Partout, accueil fraternel, attention délicate des représentants locaux et les amis de Montpellier ne sont pas près d'oublier, en particulier, la réception, toute faite de simplicité, de Toucan et des camarades de l'U.N.A.C. qui l'entouraient.

Merci à tous de nous avoir si gentiment accueillis, de nous avoir facilité notre séjour dans la capitale. C'est à l'U.N.A.C. que nous devons le gîte et le couvert... les soirées très parisiennes du Château et du Casino.

Ces souvenirs, ajoutés à ceux de la cérémonie de l'Etoile, de la présence à Paris des délégations P.G. membres de la Confédération Internationale des Anciens Prisonniers de Guerre, des paroles simples et directes entendues à l'occasion de la clôture de ce 1^{er} Congrès International P.G., resteront pour les prisonniers de guerre de l'Hérault les points marquants de cette année du 10^e anniversaire du Retour.

G. Nicolas,
Secrétaire.

DEMANDES D'ATTESTATIONS

Nous serions reconnaissants aux camarades susceptibles de fournir tous renseignements ou attestations sur les mauvais traitements subis dans les divers camps où il passa, à la suite d'évasions, par Eugène Delourme, Mle de P.G. N° 6638, boucher, domicilié avant-guerre à Maxent (Ille-et-Vilaine) et depuis 137, avenue Jean-Jacques Rousseau, Carrières-sur-Seine (Seine).
Serait passé par les Stalags : VI C-VI J (Willmarchen-Bathorn), 22-3-41; VI J (Krefeld Lank Latum), 22-11-41; V B (Villingen - Gevenbrusk), 15-9-44; III B (Furstenberg-sur-Oder), 24-9-44; IV D (Torgau-sur-Elbe), 18-10-44.

Ce camarade, décédé le 10 octobre 55, laisse une veuve et un enfant de 3 ans; il serait donc intéressant d'obtenir de telles attestations, afin que la veuve puisse percevoir une pension.

S'adresser à l'U.N.A.O., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

DEMANDES D'EMPLOI

Fille de camarade, 21 ans, bonne instruction, parfaite éducation, excellente présentation, connaissant hôtellerie et restauration, cherche, dans ces branches de préférence, poste de confiance : secrétariat, réception, économat, caisse, etc... Adresser offres au Secrétariat de l'Amicale du Stalag XVII B qui transmettra.

Ex-P.G., excellent chef d'imprimerie, cherche situation: S'adresser à G. Favier, Inter-Plans, GUT 13-00, ou 92, boulevard de Belleville, Paris (20^e).

Habilitez-vous chez

PAUL GUERIN

ex-Rawa-Ruska

Tailleur

(Hommes et dames)

195, avenue de Choisy, 195

(2^e étage)

PARIS (13^e)

Remise de 10 %

à tous les camarades

Regroupons-nous...

Si les buts que nous poursuivons : la solidarité entre anciens compagnons de captivité, la défense de nos communs droits, l'aide aux veuves, aux orphelins et aux vieux parents de ceux qui ne sont pas revenus ou qui sont morts depuis leur libération;

Si notre journal et sa documentation;

Si les souvenirs des bons et des mauvais jours;

Si des nouvelles des copains dont la vie nous a séparés;

Si leur rencontre aux réunions que nous organisons, ou au « Club du Bouthéon », à

Paris, à « Notre Baraque », à Lyon;

Si tout cela vous intéresse — et il semble bien qu'il en soit ainsi puisque vous avez adhéré à notre groupement,

dites-vous bien qu'il y a de nombreux camarades qui seraient également intéressés par notre action et qui seraient heureux de reprendre contact avec ceux dont ils partageraient les longues misères, les petites joies, la boule à cinq, le saucisson ersatz et la Tafelmar-garine.

Mais, trop souvent, ils ignorent encore jusqu'à l'existence

d'une Amicale de leur camp.

Faites-la donc connaître à ceux que vous savez être dans ce cas, parmi vos amis, parmi vos relations.

Prêtez-leur cet exemplaire, conseillez-leur de nous en demander d'autres, ou, mieux, donnez-nous simplement, au moyen du formulaire ci-dessous, les noms et adresses des camarades à qui vous voudriez que soient envoyés le journal et tous les renseignements nécessaires pour leur permettre de venir se joindre à nous et renforcer ainsi notre action utile à tous et à chacun.

Jean Été

(ex-P.G. Stalag XI A)

BIJOUTIER
ORFÈVRE
HORLOGER

de père en fils depuis 1852

à Paris

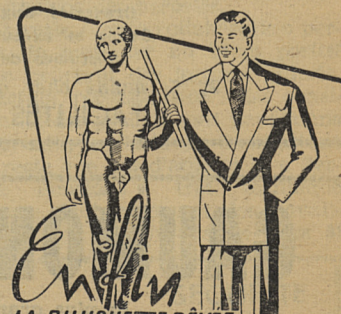
70, rue du Faubourg
Saint-Honoré

et

85, avenue
du Général-Leclerc

CAMP	NOM	PRENOM	ADRESSE

AMICALISTES,
VOTRE TAILLEUR



G. MALIAN

33, Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)
Tél. : TRI 35-02
PRIX MODERES

TOUS LES CHEFS D'ŒUVRE

(Suite de la page 1)

Tous ces détails pour montrer que des relations, même interrompues, peuvent toujours se renouer : c'est ce que nous cherchons à faire à l'Amicale entre les anciens camarades.

La Roche-Posay, gentille petite station thermale, accueillante... lorsqu'on a réussi à y pénétrer par la porte du XIV^e siècle particulièrement étroite.

René Perivier nous attendait avec sa charmante femme et ses deux délicieuses fillettes. Nous dînâmes, allâmes voir le feu d'artifice sur le bord de la Creuse (on sait à La Roche-Posay que le 14 Juillet est notre fête nationale), dansâmes même dans la rue, comme à Paris.

Le lendemain matin, René, grand pêcheur (ne pas se tromper d'accent, surtout) devant l'Eternel, eût bien voulu me montrer le théâtre de ses exploits dont j'avais eu quelques échos la veille en entendant quelques bribes de conversation avec des condisciples, mais les paysans du coin, ne chômant pas le 15 juillet, n'eussent pas admis que leur forgeron-maréchal leur fit faux-bond en période de moisson et de fenaison. Je dus donc partir, tôt dans l'après-midi, — car il me restait plus de 350 km. à parcourir, — sans avoir vu notre pêcheur à l'œuvre. Je n'ai pas besoin de dire combien j'étais heureux d'avoir revu, dix ans après, ce vieil ami avec qui j'avais tout partagé durant de nombreux mois. Comme il nous fut agréable de nous remémorer, en particulier, les tribulations de notre retour, ce voyage d'une douzaine de jours en voiture à cheval de Greifswald à l'Elbe en passant par Greifenhagen !

Les vacances passèrent; je revis Surge en revenant de la Gironde et je ne manquai pas de faire chez lui le plein de mon réservoir d'esence.

Mais il me resta une visite importante à faire; car j'étais invité chez Jean Legras, à Chouilly, près d'Épernay (Marne). Legras, tous ceux qui ont assisté à notre dernier banquet le connaissent bien, puisque, non seulement il nous honora de sa présence, mais encore nous apporta une bonne douzaine de bouteilles de Champagne de sa fabrication (c'est du Champagne de premier ordre). Le prétexte de l'invitation, c'était une partie de chasse, pour l'ouverture du lièvre, le 25 septembre. Je devais aller chasser, sans fusil, car je dois avouer que de ma vie, je n'ai jamais tiré que deux coups de feu contre des êtres vivants : le 22 juin 1940 aux Collins, près d'Allarmont, dans les Vosges; c'était contre les Allemands qui, d'ailleurs, ne durent pas s'en porter plus mal, mon adjudant d'active m'ayant toujours dit que j'aurais été un excellent soldat si j'avais été meilleur tireur; il était navré de mon manque de réussite, chaque fois que je prenais part à un exercice. Maintenant que j'y pense, puisque la question est tant à la mode : ne m'avait-il pas, après tout, donné un complexe d'infériorité ?

Enfin, revenons à nos moutons ou plutôt à mon arrivée chez Legras en fin d'après-midi le 24 septembre. Qui trouva-je, à peine descendu de voiture ? Notre camarade Henri Delobel, ancien infirmier du camp, avec sa femme et ses deux fillettes. Encore un que je n'avais pas vu depuis mai 1945, à qui je donnai des nouvelles et qui me parla, en particulier, de Raymond Guffroy qui n'a jamais donné signe de vie, et pourtant,

Une tournée d'amitié

c'était, lui aussi, un gars de l'infirmierie...

Excellente soirée où le Champagne coula à flots, terminée par un bridge fort acharné jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le dimanche était le fameux jour de chasse. L'heure H était fixée à 9 heures. (Les règlements de la société de chasse de Chouilly sont draconiens; on commence à 9 heures juste, on termine à 18 heures précises; on a droit à tuer 1 lièvre et six perdreaux par dimanche). A 9 heures, donc, nous étions à pied d'œuvre, les yeux fixés sur la montre : un chasseur, Jean Legras, un rabatteur portecarnier, Henri Delobel, et un rabatteur sans autre responsabilité, moi-même. Il y avait un brouillard à couper au couteau, mais, à la guerre comme à la guerre, il fallait prendre des risques. Nous batîmes friches, guérets, champs de

luzerne et de betteraves; nous trouvâmes des gîtes (des bauges, comme on dit là-bas) encore tout chauds, mais les lièvres les avaient quittés à temps. Vers 10 heures, le brouillard se dissipa et c'est alors que nous commençâmes à voir des lièvres, tous beaucoup trop loin; j'étais tenté d'écrire « heureusement pour eux », mais, pour la plupart, nous les voyions tomber de Charybde en Scylla, car la campagne était infestée de chasseurs : ils n'en évitaient un que pour se trouver, au faite d'une colline, en face de trois ou quatre autres. A 10 h. 30, les femmes, comme les cantinières d'antan donnaient à boire aux guerriers sur le champ de bataille, devaient nous apporter une bouteille; elles seraient arrivées trois minutes plus tôt, nous nous serions précipités vers la route et aurions eu une occasion de faire une victime, car,

juste à l'endroit du rendez-vous, un lièvre se faisait abattre, alors que nous n'en étions qu'à 150 mètres. Désaltérés, nous repartîmes. C'est alors que, d'un champ de luzerne, une compagnie de perdreaux se leva. Un coup de feu, un perdreau abattu : le carnier ne sera pas vide à midi. Nous retrouvâmes nos cantinières un peu plus loin, où elles avaient fait faire demi-tour à la voiture et où elles nous attendaient. Nous croyions bien leur donner un lièvre, mais nous ne dûmes les charger que de transporter l'un des chiens, un tout jeune, mort... de fatigue. Et nous primes le chemin du retour, notre ami Legras peu satisfait.

Le temps de manger et, à 14 heures, nous repartîmes de plus belle, sur une autre partie du territoire de chasse. Une caille se lève, mais dans la direction d'un autre chasseur. Pour ne pas atteindre celui-ci,

Legras attend et ne tire que lorsque l'oiseau est hors de portée. Un coup pour rien... Dans une rangée de vignes, un lièvre s'engage, venant vers nous. Par malheur, à l'autre bout, un autre chasseur est là qui tire et fait mouche. Je fais remarquer en passant qu'il est interdit de chasser dans les vignes et les lièvres semblent l'avoir compris. Combien en verrons-nous tout à l'heure ayant l'air d'invoquer le droit d'asile, comme les délinquants et les persécutés dans les églises au moyen âge ! Et puis, on dirait qu'ils savent qu'un fusil ne porte pas à 100 mètres et qu'à cette distance ils sont invulnérables. Enfin, vers 3 heures, l'un d'eux vient quand même prendre place dans notre carnier et, par malchance, c'est mon tour de porter celui-ci. Pendant 1 h. 1/2, je me trouverai, de ce fait, lesté de 7 à 8 bonnes livres; heureusement qu'à l'heure dite (16 h. 30) nos fidèles cantinières nous rejoignent au coin de la « garenne à Cauret » (je ne garantis pas l'orthographe), nous permettant de nous désaltérer et me déchargeant de mon fardeau. Et notre marche forcée se poursuit; les lièvres, en sécurité dans les vignes, semblent nous narguer; un perdreau est démonté, mais repart et nous le perdons. Les 18 heures fatidiques approchent; il s'agit de rejoindre le village; il est 18 h. 1/4 lorsque nous atteignons les premières maisons. Legras se souvient de ce qu'une compagnie de perdreaux a l'habitude de fréquenter un carré de luzerne juste derrière les maisons bordant la rue principale; il y va : un coup de fusil, un perdreau paie de sa vie une entorse au règlement. Comme à midi, notre carnier n'est pas vide.

Dans la soirée, ce sont les commentaires. Ébert a tué deux lièvres d'un coup de fusil. Ce jour, pour lui, est à marquer d'une pierre blanche. Dans cinquante ans, ses arrière-petits-enfants entendront peut-être raconter que leur aïeul a abattu quatre lièvres avec une seule cartouche, le 25 septembre 1955. Un autre, un franc-tireur (un de ceux qui, n'ayant pas loué leurs terres à la société, s'installent sur une parcelle de leur propriété et attendent que les autres chasseurs leur rabattent le gibier) en a trois : c'est malheureux, quand même.

Le lendemain, au programme, il y a visite des caves Mercier à Épernay; c'est très intéressant, mais il manque la dégustation; il est vrai que, pour notre part, nous ne sommes pas privés : nous aurons pendant ces deux jours fait une véritable cure de Champagne; nous n'aurons bu que de cela entrecoupé de quelques bouteilles de Chinon, de la propriété de notre camarade Angelliaume, à Cravent-les-Coteaux. Pour le lundi à midi, Mme Legras nous a accommodé le lièvre en civet d'une façon telle que Curnonsky lui-même eût fait de chaleureux compliments.

Toutes les bonnes choses ayant une fin, dans l'après-midi, il faut songer à reprendre la route de Paris. Nous laissons là-bas, Delobel et sa famille qui doivent aider aux vendanges. J'ai passé deux jours magnifiques.

Les vacances se terminent; à Paris, je retrouverai les camarades habituels, les braves Manin et Tarrin, ainsi que quelques autres, plus occasionnels.

De cette tournée, je tire une certitude : la camaraderie, l'amitié, nées en captivité, ne sont pas mortes.

R. Gaubert.

Nouvelles...

L'âge de la retraite du combattant

Mme Degron, député, avait attiré l'attention du ministre des A.C. et V.G. sur le cas des postulants à la retraite dont la demande a été formulée après l'arrêté du 6 janvier reportant à soixante-cinq ans la date de cette retraite et lui demandait quelle décision sera prise en faveur des anciens combattants de la guerre 1914-1918, notamment, se trouvant dans ce cas.

Par la voie du « J.O. », du 9-12-54, le ministre lui a fait connaître qu'aux termes de l'article 36 de la loi du 31 décembre 1953 modifiant l'article L. 256 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, l'âge requis pour prétendre à la retraite du combattant est porté à 65 ans et le montant de cette retraite est déterminé par application de l'indice de pension 33.

Peuvent, cependant, bénéficier de la retraite, au nouveau taux fixé par l'article 36 susvisé :

a) A partir de 60 ans, les bénéficiaires, soit de l'allocation aux vieux travailleurs salariés, soit de l'allocation spéciale instituée par la loi n° 52-799 du 10 juillet 1952, soit de l'allocation vieillesse servie par l'une des caisses des professions agricoles, libérales, artisanales, industrielles et commerciales créées en application de l'article 3 de la loi n° 48-101 du 17 janvier 1948 lorsque, avant d'être rattachés à l'une de ces caisses, les intéressés percevaient, des caisses régionales d'assurance vieillesse, l'allocation temporaire aux vieux instituée par la loi du 13 septembre 1946 ou l'allocation spéciale servie en vertu de la loi du 10 juillet 1952;

b) A partir de 50 ans, les bénéficiaires soit des dispositions de la loi du 14 juillet 1905, soit de la loi n° 49-1094 du 2 août 1949

sur l'assistance aux infirmes et aux incurables.

Par ailleurs, — ainsi que nous l'avons précédemment indiqué dans ces colonnes, — le bénéfice des droits acquis est maintenu (dernier alinéa de l'article 36 de la loi du 31 décembre 1953) aux anciens com-

ADIEU A BURNIAUX

(Suite de la page 1)

Bien des yeux s'étaient mouillés lorsqu'il avait demandé d'observer une minute de silence à la mémoire de ceux qui n'étaient pas revenus d'Allemagne ainsi que ceux qui n'étaient rentrés que pour repartir à jamais. Il ne se doutait pas que, bientôt, tel serait son sort.

Mon cher Burniaux, nous te devons une place dans notre bulletin; tu as été, au camp, une figure marquante; tu as su conquérir l'estime et la sympathie de tes camarades, aussi bien Français que Belges. Au nom de tous mes compatriotes, je te dis « Adieu ».

Au nom de tous, également, je me permets de présenter à Mme Burniaux nos plus sincères et respectueuses condoléances.

UN PROGRAMME DU G.P.T.

celui du 26 octobre 1941

FAUSTIN

3 actes, de RULOT

Décors d'Élysée BURNIAUX

Musique de JOURQUAIN

avec

REMACLE

GOREL

MAUFRAS

BONNIN

LELONG

DOUDOU

MANIN

HARPIGNY

Contre nous

DANS LE COURRIER

L'abbé Gilon envoie son « très bon souvenir à tous les anciens du II C ».

(En retour, tous les anciens du II C te remercient et t'adressent le leur, Gilon. Pour sa part, le trésorier te fait savoir que, loin d'être en retard pour le paiement de ta cotisation, tu es, au contraire, en avance de trois mois

pour celle de 1956 : car tu t'es acquitté de celle de l'année en cours.)

Antoine Escaro envoie bien le bonjour à tous ses camarades, principalement à ceux du G.P.T. (Merci, Escaro, de la part de tous.)

DECES

En consultant les mandats par recouvrement qui nous ont été retournés ainsi que les bandes des journaux qui nous sont revenus, nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de plusieurs de nos camarades :

Robert Lefebvre, à Doullens (Somme);

Henry de Sars, à Chantenay-Villedieu (Sarthe);

Louis Alary, à St-Georges-d'Orgues (Hérault);

Maurice Demay, à Bagnolet (Seine);

René Piatte, à Beauvais (Oise);

Ombret, à Grèze (Haute-Loire);

Marchal, à Clermont-en-Argonne (Meuse);

Pasquet, à Epinay (Seine).

Un peu tard, sans doute, pour beaucoup, nous adressons à leurs familles l'expression de toute notre affliction et nos plus sincères condoléances.

LA RENTREE DES COTISATIONS

A payé sa cotisation depuis la parution du dernier bulletin : Abbé GILON.

...et échos

battants âgés de 50 à 65 ans et ne rentrant pas dans les catégories susvisées, dans l'hypothèse où, à la date du 7 janvier 1954, ils étaient soit titulaires de la retraite, soit en mesure de faire valoir leurs droits au régime ancien et avaient, à cet effet, formulé une demande.

Par contre, ceux des anciens combattants qui, étant titulaires de la carte avant le 7 janvier 1954, n'ont formulé leur demande de retraite qu'à partir de cette date, ne peuvent, aux termes mêmes de la loi, être mis en possession de cette retraite qu'à l'âge de 65 ans.

Les périodes des anciens P.G.

Il nous est très souvent demandé comment il se fait que des camarades soient convoqués, bien qu'ayant enduré cinq ans de captivité, pour des périodes d'instruction.

Rappelons qu'aucun texte législatif ne permet d'exonérer de ces périodes les anciens combattants ou anciens prisonniers de guerre.

L'article 77 de la loi du 31 mars 1938 (loi du 29 mars 1939) prévoit toutefois que « les militaires non officiers ayant accompli au moins cinq ans de services ne sont astreints à accomplir que quatre semaines d'exercices » (au lieu de dix). Le temps passé en captivité est naturellement considéré comme temps de service.

Le port de la médaille interalliée

Un parlementaire avait demandé au ministre de la Défense nationale si un combattant de la guerre 1939-1945 a le droit de porter la médaille interalliée et en vertu de quel texte, ce droit lui est accordé.

Le ministre vient de faire connaître qu'aucun texte législatif ou réglementaire n'a créé de décoration dite « médaille interalliée pour la guerre 1939-1945 ».

NAISSANCES

Nous apprenons, par notre ami Jacques Ketman, la naissance d'un garçon au foyer de Jo Barbé.

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux au charmant bébé.

Le gérant : Roger GAUBERT
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

REGROUPONS-NOUS !

Nous demandons à nos adhérents de bien vouloir nous seconder dans nos efforts de regroupement.

Que chacun remplisse et nous retourne la liste ci-dessous d'adresses qu'il a sûrement conservées du temps où l'on se faisait des promesses... que l'on n'a pas toujours tenues !

Nous enverrons, de la part de l'auteur de cette liste, un numéro d'Entre camarades à chacune de ces adresses et, ainsi, peu à peu, nous reconstituerons notre grande famille que la dispersion n'a pas désunie.

NOMS	PRENOMS	Kdo	ADRESSES

AMICALE DE CAMP DU STALAG II C

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
C.C.P. PARIS N° 5003-69

Bulletin d'adhésion

Je soussigné

Nom Prénoms

Date et lieu de naissance

Profession

Adresse

Mle de Stalag

Kommando N°

déclare adhérer à l'Amicale de Camp du STALAG II C et envoyer une cotisation de

Fait à, le

Signature :

Cotisation minimum annuelle : 400 fr.
(Suivant les possibilités de chacun.)